UQAM- Département d'Histoire
Automne 2024

HIS4849
Histoire globale des origines au 15ème siècle : Réseaux, échanges et résistances

Horaire: lundi de 9h30 à 12h30
Salle : DS-1420

Professeure: Piroska NAGY
Bureau : A-6095
Disponibilité : lundi de 14h à 16h30 et sur rendez-vous / aussi sur Zoom
Courrier électronique : nagy.piroska@uqam.ca



Carte babylonienne du monde
(environ Ve siècle av. J.-C.)



Atlas catalan, extrait, XIVe s.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME, OBJECTIFS ET CONTENU

Si la « mondialisation » nous fait prendre conscience de l'interdépendance de notre monde depuis la fin de la Guerre froide, on oublie trop souvent que depuis l'aube de l'humanité l'histoire du monde s'est progressivement construite en fonction des contacts entre les peuples et les civilisations. Cela peut sembler évident. Et pourtant, jusqu'à une date assez récente, l'histoire de notre monde est restée un récit très européocentrique. Selon cette version du passé, la mise en connexion du monde débute avec les « Grandes découvertes » initiées par Christophe Colomb en 1492. La naissance du « monde moderne » suit une trace semblable – avec la Renaissance et la révolution scientifique, puis la révolution industrielle euro-américaine, le monde est entré dans l'ère moderne grâce à l'expansion occidentale à travers la planète.

Or, il existe une *autre* histoire du monde « avant 1492 ». La conquête de la planète par les *Homo Sapiens* il y a cent mille ans marque bien la première mondialisation. Bien avant

Colomb, de très nombreuses routes maritimes et terrestres avaient déjà connecté les continents, les peuples, et les pays de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie. Pendant des siècles, l'Asie, les pays situés sur la façade orientale de la Méditerranée et ceux de l'Océan indien dominaient les réseaux, les échanges et « la modernité » de l'Eurasie. Quant à l'Amérique, ce long continent vertical bordé par l'océan à l'Est et à l'Ouest, elle n'était pas vide d'habitants, ni de grandes civilisations, d'empires ou d'états et de connexions. Les Sapiens y étaient arrivés depuis des milliers d'années en passant par le détroit de Béring avant que les Vikings n'arrivent par l'Atlantique autour de l'an mil. Colomb n'a pas du tout « découvert » l'Amérique : il était convaincu jusqu'à sa mort qu'il était arrivé en Asie ! Le regard que nous porterons sur l'histoire monde sera donc *décentré*, pour mieux la comprendre à partir de ses connexions.

Il ne s'agira pas dans ce cours de faire une nouvelle histoire du monde « anti-européenne » ou « afro- ou asie-centrique ». Il s'agira simplement de tenter de penser notre monde à travers ses interactions, ses circulations, ses réseaux mais aussi par le biais de ses résistances allant de l'aube de l'humanité jusqu'au 15ème siècle. S'agit-il d'une histoire plus complexe et parfois déroutante ? Certes. Mais il s'agit aussi d'une histoire plus intéressante, qui est véritablement la nôtre depuis des milliers d'années, pour le meilleur et pour le pire.

Organisation du cours : une approche géo-thématique

Le cours s'organise d'une façon à la fois thématique et géographique, passant d'une aire géographique à une autre en suivant des routes, des caravanes, des bateaux, des idées, des religions, des plantes, des animaux, des microbes et, bien sûr, des gens. Il procède *grosso modo* d'une façon chronologique depuis les origines de l'humanité jusqu'au 15ème siècle. Afin d'identifier au mieux les connexions géographiques, nous utiliserons nos premières séances pour survoler la mise en place de quatre espaces-mondes eurasiatiques. De part et d'autre de cet espace se trouvaient le monde méditerranéen à l'ouest et celui de la Chine à l'est. Entre ces deux bassins se situaient le monde du Proche Orient d'un côté et celui du sous-continent indien de l'autre. Ces quatre espaces-mondes furent liés les uns aux autres par des routes terrestres et maritimes, fréquentées par des marchands et des missionnaires qui les animèrent dès le début. La route de la soie connectait l'Eurasie par la terre tandis que l'océan Indien reliait la Méditerranée à l'Asie par les routes maritimes. Nous ajouterons dans un deuxième temps de notre cours d'autres espaces tout aussi importants : les espaces mondes de l'Afrique et des Amériques. C'est autour de ces « axes », d'abord eurasiatiques ensuite mondiaux, que nous explorerons l'histoire de notre monde d'une façon thématique.

Buts du cours

Ce cours se donne comme objectifs principaux :

(i) D'initier l'étudiant(e) aux grandes étapes, événements et thèmes de l'histoire globale depuis les origines de l'humanité jusqu'au 15ème siècle.

(ii) De situer l'apprentissage et la compréhension de l'histoire de notre monde dans la longue durée et dans une vision globale.

(iii) De réfléchir sur les grandes notions à l'aide desquelles on pense l'histoire, et qui « entrent en scène » pendant la période considérée par le cours.

(iv) De penser et d'aborder l'histoire d'une nouvelle façon, en dépassant les cadres européocentrique, national ou régional, afin de mettre en relief les connexions, les réseaux et les échanges qui ont façonné notre monde sans pour autant oublier les résistances.

(v) D'aborder cette histoire connectée dans ce qu'elle eut de « meilleur » et de « pire ».

(vi) De permettre à l'étudiant(e) de s'initier au métier de l'historien, et de réfléchir sur l'importance des concepts dans la pratique de l'historien.

(vii) De fournir les éléments structurants pour un approfondissement ultérieur ou de compléter des cours plus spécifiques portant sur l'histoire d'une région, d'un État ou bien d'une thématique.

Ce cours <u>ne se donne *pas*</u> comme objectifs :

- de fournir une histoire détaillée, événementielle, « nationale » ou « régionale » de chaque pays, empire ou région du monde ;
- de fournir une histoire détaillée de chaque période abordée de l'histoire du monde ;
- de demander à l'étudiant(e) de mémoriser une histoire chronologique du monde entier – le cours s'articule d'une façon thématique et géographique ;
- de faire une histoire de la mondialisation du capitalisme euro-américain à l'échelle mondiale;
- de faire une histoire qui écarte l'histoire de l'Europe, du monde blanc, ou de la nation. L'objectif est de situer ces espaces-mondes dans le cadre plus large du monde, pour les « voir » d'une nouvelle façon.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours se composera 1) d'une partie magistrale, tout en faisant appel à des sources audiovisuelles (power point : cartes, images, etc.) et à des lectures (textes d'historiens ; sources), 2) d'une partie interactive en deux volets : (a) discussion autour des lectures, des documents et des grandes questions soulevées par le cours magistral ou son support pédagogique (b) la gestion des équipes de travail (c. 30 min par semaine).

ÉVALUATION – CALENDRIER

	Évaluation	**Date**	**%**
1.	Compte rendu de lecture	28/10	20%
2.	Contrôle en classe (30 min : carte muette à remplir)	25/11	15%
3.	Projet de session en équipe de 4 (4 étapes)		
	a. Présentation de la bibliographie et de la question de recherche	23/09	5%
	b. Présentation du plan de la recherche	07/10-14/10	10%
	c. Exposé orale	9/12 et 16/12	15%
	d. Remise par écrit du travail final	18/12	25%
	e. Évaluation de participation individuelle à l'équipe		10%

DESCRIPTION DES ÉVALUATIONS

1. Un compte rendu de lecture pour le 28/10

Une recension de 6-8 pages rédigées portant sur **un** des livres suivants, au choix (mais suggérés dans cet ordre 😊) :

- Marie Favereau, *La Horde. Comment les Mongols ont changé le monde,* Paris, Perrin, 2023 – *livre numérique disponible à l'UQAM par Sofia*
- J. Goody, *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde,* Paris, Gallimard, 2010 – à la Réserve du cours à l'UQAM, achetable en ligne.
- Valerie Hansen, *The Year 1000. When Explorers connected the world – and globalization began*, New York, Scribner, 2020 – *livre numérique disponible par Sofia*
- François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Le rhinocéros d'or: Histoire du Moyen Âge africain*, Paris, Tallandier, 2022, **nouvelle édition.** – à la Réserve à l'UQAM, achetable en ligne (bientôt, édition de poche disponible).
- Peter Frankopan, *Les Routes de la soie. L'histoire au cœur du monde,* Paris, Champs Histoire – traduction de : *The Silk Roads. A New History of the World*, New York, Vintage Books, 2017, chap. 1-10 (p.4-196) – à la Réserve à l'UQAM (en anglais), en ligne à l'UQAM (en français), et achetable en ligne.

→ Les livres se trouvent chez les divers marchands en ligne et en ville.
→ Vous pouvez également apporter une autre suggestion, mais elle doit cadrer avec l'histoire globale et la chronologie (Sapiens – 1500)
→ La description complète des consignes est déposée sur Moodle

2. Contrôle en classe sur carte (25/11 – en 45 min.)

L'objectif de ce contrôle est de vérifier la bonne connaissance de la mappemonde historique de la période. Il s'agira soit 1) de placer les régions, fleuves, cités, empires discutés en cours, soit 2) de commenter une carte d'histoire globale, 3) éventuellement un mixte des deux.

3. Projet de session en équipes de travail (tout au long de la session – voir le calendrier pour les dates)

Description : création d'un outil de travail pour les futur.e.s étudiant.e.s du cours
Il n'existe pas de manuel pour ce cours. Nous travaillons donc avec des manuels en anglais, des articles de revues et de recherche en français et en anglais. Le projet de session a pour but de créer des *outils de travail* pour les étudiant.e.s futur.e.s de ce cours, qui pourront être rendus accessibles sur un site web, après corrections.
L'objectif du travail de session est de mener une recherche, le plus souvent transversale (transpériodes, trans-régionale et -continentale), en équipe de 4 personnes autour un des sujets proposés par la professeure. L'objet final prendra deux formes : 1) un *exposé oral* en équipe, avec documents et bibliographie, résumant le travail fait ; 2) un *travail écrit* plus long (c. 12-14 pages rédigées + documents + annexes) créé collectivement : un dossier, qui pourra ensuite servir aux générations futures d'étudiant.e.s de ce cours.

→ La **description détaillée des consignes** et du balisage de cette activité centrale de la session **sera déposée sur Moodle**.

Les étapes essentielles de ce travail d'équipe, qui sera suivi semaine par semaine, sont :

Étape 1 : Semaine 1-2: composition des équipes de travail et choix des sujets à partir de la liste fournie sur Moodle. Mise en place du travail d'équipe, à la fois pendant le cours, à travers une discussion avec la professeureuse, et hors du cours, entre les members de l'équipe. Le mardi 17 septembre, à la fin de la journée, les équipes doivent être constituées et les sujets déterminés.

- **Étape 2 :** Semaine 3, le 23 octobre : **Présentation écrite des titres des exposés-dossiers, et de la question de recherche.** Première consultation avec la professeure par équipes, en personne ou par Zoom.
- **Étape 3 :** Semaine 5, 7 octobre : **Présentation orale du plan de la recherche et d'un début de bibliographie**
- **Étape 4:** Semaine 6, 14 octobre : **Remise par Moodle du plan de recherche et de la bibliographie** → qui sera corrigé pour le 28 octobre: vous recevrez alors un feedback.
- **Étape 5:** Semaines 7 à 13 : **Travail en équipes par étapes** (cf. Moodle) ; compte rendu de l'activité de l'équipe toutes les semaines en classe ; consultations d'équipe avec la professeure hors cours, en personne ou par Zoom.
- **Étape 6 :** Semaines 14 et 15, 9 et 16 décembre: **présentation orale des exposés par les équipes**. Discussion en classe, évaluation par les pairs et feedback de la professeure.
- **Étape 7** : Semaine 15 le 16 et 18 décembre : **remise par écrit du travail final par Moodle**, en tenant compte des remarques faites par les pairs et la professeureuse. Les travaux présentés oralement le 9/12 doivent être remis le 16/12; ceux présentés le 16/12 doivent être remis par écrit le 18/12.

***

Mise en forme obligatoire de TOUS LES travaux écrits à la maison:
Times New Roman, police 12. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 ou 2,0. Marges : 2,5cm gauche, droite, haut, bas. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser l'interligne simple (sans espacement), ni une autre police. **Si vous ne suivez pas les consignes, vous serez pénalisé de 5 points.** Il s'agit d'une question de transparence et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Pour les notes de bas de page, les indications dans le Guide des étudiants du premier cycle du département d'histoire.

QUALITÉ DU FRANÇAIS : La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage ***minimum*** **de 10% de l'évaluation** de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

POLITIQUE DU RETARD POUR Les TRAVAUX
Les travaux en retard seront pénalisés à raison de 5% par jour ouvrable de retard.

Les RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE (cf. Guide de l'étudiant, 1.4) prévoient que « Pour réussir le cours, les étudiantes et étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues. »

BARÈME DE CORRECTION

Le barème de correction utilisé dans ce cours est celui du Département d'histoire, soit :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88% et plus	A+	4,3	
85%-87%	A	4,0	Excellent
82%-84%	A-	3,7	
78%-81%	B+	3,3	
75%-77%	B	3,0	Très bien
72%-74%	B-	2,7	
68%-71%	C+	2,3	
65%-67%	C	2,0	Bien
62%-64%	C-	1,7	
58%-61%	D+	1,3	Passable
55%-57%	D	1,0	
54% et moins	E	0,0	Échec

ÉVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX

Durant la session, les travaux et examen corrigés sont remis en classe ou sur Moodle ; le travail de session, après correction, sera remis sur Moodle ou pourra être récupéré en début de session prochaine.

CALENDRIER

1.	**9 septembre**	**1. Introduction : « Qu'est-ce que l'histoire globale ?», présentation c cours et de ses objectifs** • Patrice Regimbald, « L'histoire du monde, c'est aussi notre histoire » *Le Devoir,* (le 20 avril 2021) • William H. McNeill, « Histoire mondiale : l'essor et le déclin de l'Occident », *Le Débat*, no. 154, (février 2009), pp. 90-108. • **Composition des groupes de travail et choix des sujets**
2.	**16 septembre**	**2. « Les Sapiens à la conquête du monde ? Révolution, déluge et les premiers États »** • Robert Tignor, et. al., ***Worlds Together, Worlds Apart (=WTWA)***. V 1. *Beginnings to 600 CE* (5e édition, 2018), pp. 2-41, 57-64. • Yuval Noah Harari, *Sapiens : une brève histoire de l'humanité,* (Paris, Albin Michel, 2012), pp. 83-146. ➔ Voir sa conférence @ https://www.youtube.com/watch?v=b5_W2ecr0r4 • François Bon, « La vie quotidienne au Paléolithique », *L'Histoire,* no. 420, (février 2016), pp. 36-41. • **Questions-réponses sur l'organisation des groupes de travail**
3.	**23 septembre**	**3. Les empires au carrefour de la mer Rouge et de la Méditerranée** • **Présentation écrite des titres des exposés-dossiers, et de la question de recherche.** • *WTWA*, vol 1 (éd. 2008), pp. 140-164, 216-222, 231-243, 298-318 (p le christianisme et l'empire romain, voir séance 5). • Hédi Dridi, « Au cœur d'un réseau marchand », *Les collections de l'Histoire,* no. 70, (janvier-mars 2016), pp. 13-21. • Christophe Hugoniot, « La Rome africaine », *Les collections de l'Histoire,* no. 70, (janvier-mars 2016), pp. 34-39.
4.	**30 septembre**	**JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION**
5.	**7 octobre**	**4. Les empires et carrefours asiatiques : l'Inde et la Chine** • **Présentation orale du plan de la recherche et début de bibliographie.** • *WTWA* (éd. 2008), pp. 166-169, 246-249, 277-293. • Gérard Fussman, « Brève histoire des empires », *L'Histoire,* no. 437-438, (juillet-août 2017), pp. 24-29.
6.	**14 octobre**	**ACTION DE GRÂCE** • **Remise par Moodle du plan de recherche et de la bibliographie**
7.	**21 octobre**	**SEMAINE DE LECTURE**
8.	**28 octobre**	**5. Les grandes religions et religions d'État : comment expliquer le monde eurasiatique ?** • **REMISE DU COMPTE RENDU DE LECTURE**

		• *WTWA* (éd. 2008), pp. 164-166, 185-194, 254-259, 322-340 (Christianisme et empire romain), 371-380. • Laurent Testot, « Le Bouddhisme, une machine à convertir », dans Philippe Norel et Laurent Testot, éds., *Une histoire du monde global,* (Paris, Sciences Humaines Editions, 2012), pp. 71-75 @ • David Vauclair, « Abraham : un patriarche, trois héritages ? », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines,* hors-série Histoire, no. 5, (décembre 2016-janvier février 2017), pp.14-15. • Jacqueline Chabbi, « De la tribu à l'empire, les débuts de l'Islam », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, no. 24, (septembre-octobre-novembre 2011), pp. 22-25.
9.	**4 novembre**	**6. Le monde des steppes, la route de la soie et les empires nomades** • *WTWA*, vol 1(3e édition, 2011), pp. 220-224, 228-238, 257-258, 294-302, 307-310. • *WTWA :* **vol. 2**, *From 1000 CE to the Present,* (Londres, W.W. Norton & Company, 3ème édition, 2011), pp. 401-407, 411-416. • Etienne de La Vaissière, « Route de la soie : Un commerce mondial ? », *L'Histoire,* no. 392, (octobre 2013), pp. 72-77. • Laurent Testot, « La peste, première pandémie : un air de déjà-lu ? », dans Philippe Norel et Laurent Testot, éds., *Une histoire du monde global,* (Paris, Sciences Humaines Editions, 2012), pp. 93-97. • **Avancement des groupes de travail**
10.	**11 novembre**	**7. Le monde de l'Océan indo-pacifique** • Philippe Beaujard, « Océan indien, le grand carrefour », *L'Histoire,* no. 355 (juillet-août 2010), pp. 30-35. • Philippe Beaujard, « Le voyage des plantes austronésiennes de l'Asie à Madagascar », dans Philippe Norel et Laurent Testot, éds., *Une histoire du monde global,* (Paris, Sciences Humaines Editions, 2012), pp. 127-131 • Hélène Guiot, « Pacifique : l'océan-monde », dans Philippe Norel et Laurent Testot, éds., *Une histoire du monde global,* (Paris, Sciences Humaines Editions, 2012), pp. 143-148. • Gabriel Martinez-Gros, « La seconde islamisation du monde », dans Patrick Boucheron, éd., *Histoire du monde au XVème siècle,* tome 2. *Temps et devenirs du monde,* (Paris, Pluriel, 2012), p. 413-435. • **Avancement des groupes de travail**
11.	**18 novembre**	**8. Il n'y a pas que l'Eurasie (I) : Le monde de l'Afrique, l'Afrique et le monde** • *WTWA,* t. 1, pp. 35-38, 187-191, 310-312, 369-378. • Iwona Gajda, « Les premiers royaumes », *Les collections de l'Histoire,* no. 74, (janvier-mars 2017), pp. 16-20. • François-Xavier Fauvelle-Aymar, « L'islam a construit le Sahara », *Les collections de l'Histoire,* no. 58, (janvier-mars 2013), pp. 29-37. • François-Xavier Fauvelle, « D'autres Moyen Age : Ce que révèle l'archéologie », *Les collections de l'Histoire,* no. 74, (janvier-mars 2017), pp. 30-33. • **Avancement des groupes de travail**

12.	**25 novembre**	**9. Il n'y a pas que l'Eurasie (II) : Le monde des Amériques** **9h30-10h15 : CONTRÔLE EN CLASSE (45 MIN)** **10h45-12h30 :** • *WTWA,* t. 1, (éd. 2011), pp. 182-187, 312-318. • *WTWA*, t. 2 (éd. 2011), pp. 396-400. • Dominique Michelet, « La fin du monde n'aura pas lieu », *L'Histoire,* no. 382, (décembre 2012), pp. 44-53. • Charles Mann, *1491 : Nouvelles révélations sur les Amériques avant Christophe Colomb,* (Paris, Albin Michel, 2007), pp. 15-41.
13.	**2 décembre**	**10. La deuxième mondialisation ? » : dynamismes parallèles à l'est et à l'ouest de l'Eurasie** **➔ ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS** • *WTWA,* vol. 1 (éd. 2011), pp. 436-444, 452-470, 475-480. • Jérôme Baschet, « La vraie découverte de l'Amérique », *L'Histoire,* no. 355 (juillet-août 2010), pp. 16-23. • Timothy Brook, « La Chine, matrice du monde moderne », *Revue des Sciences Humaines,* no. 24, (septembre octobre novembre 2011), pp. 26-29. • Eric Paul Meyer, « Quand l'Inde était l'atelier du monde », *Revue des Sciences Humaines,* no. 24, (septembre octobre novembre 2011), pp. 50-53. • Morgan Muffat-Jeandet, « Du Galion de Manille aux porte-conteneurs chinois », dans Philippe Norel et Laurent Testot, éds., *Une histoire du monde global,* (Paris, Sciences Humaines Editions, 2012), pp. 174-179. • **Avancement des groupes de travail**
14.	**9 décembre**	**11. PRÉSENTATION ORALE DES TRAVAUX D'ÉQUIPE EN CLASSE (I)**
15.	**16 décembre** **18 décembre**	**12. PRÉSENTATION ORALE DES TRAVAUX D'ÉQUIPE EN CLASSE (II) et REMISE DES TRAVAUX ÉCRITS SUR MOODLE**



« Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement »
(R18, art. 2.1, définition d'une infraction).

Liste non limitative des infractions mentionnées dans le R18 :

- la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité (art. 2.2 a) ;
- le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence (art. 2.2 b) ;
- le recyclage/la réutilisation de travaux : le dépôt d'un travail aux fins d'évaluation alors que ce travail constitue en tout ou en partie un travail qui a déjà été soumis par la personne étudiante, aux fins d'évaluation académique à l'UQAM ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de la personne enseignante à qui ce travail est soumis (art. 2.2 c) ;
- la possession ou l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen (art. 2.2 d) ;
- la possession ou l'utilisation de tout document ou matériel non autorisé préalablement, pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux, incluant le recours aux outils informatiques ou moyens technologiques (art. 2.2 e) ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen ou de tout autre matériel provenant d'une autre personne (art. 2.2 f) ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (art. 2.2 g) ;
- l'obtention d'une évaluation non méritée notamment par corruption, chantage, intimidation ou toute forme de harcèlement ou la tentative d'obtenir une telle évaluation (art. 2.2 h) ;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document, notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances (art. 2.2 i) ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche (art. 2.2 j).

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées aux articles 3 et 5 du *Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique*.

Pour éviter de vous exposer à des sanctions :

1. Consultez le site **r18.uqam.ca** pour plus d'information sur l'intégrité académique et le R18;
2. Développez les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction des travaux via l'outil **Infosphère** et les **formations offertes par le Service des bibliothèques**.

POLITIQUE Nº 2
SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE UNIVERSITAIRE

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission de l'Université.

Ce droit comprend la liberté :

a) d'enseignement et de discussion;
b) de recherche, de création et de publication;
c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion;
d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques.

Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section Liberté académique universitaire sur le site enseigner.uqam.ca.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.**

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le

- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
  514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
  514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

- Service de la prévention et de la sécurité :
  514 987-3131

Politique no42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.
Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs

activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131